

# **Secteur de l'alimentation animale: règles pour le calcul des redevances**

1998/0131(CNS) - 08/04/1998 - Document de base législatif

OBJECTIF: fixer le niveau des redevances à percevoir pour l'agrément des additifs et l'enregistrement des établissements dans le secteur de l'alimentation animale. CONTENU: dans un esprit de simplification, la Commission propose de modifier les dispositions de la directive 70/524/CEE et de la directive 95/69/CE de manière à ce que le Conseil se limite à établir simplement des règles pour le calcul des redevances sans en fixer le montant.